

LA REGIONALE  
D'EPARGNE ET DE CREDIT SA

LA REGI  
NALE



*Mieux que ce que vous imaginez*



# RAPPORT D'ACTIVITES

EXERCICE 2021

# DÉCOUVERT SPÉCIAL



Pour vos urgences, le découvert spécial vous permet de gérer les cas spéciaux sans stress.

Traitement du dossier

**48h**

crédit remboursable jusqu'à 12 mois

Rendez-vous dans l'une de nos 41 agences la plus proche.



[www.laregionalesa.com](http://www.laregionalesa.com)



675 92 03 88 / 695 22 86 53



laregionaledepargneetdecroit Sa



Rev. Charles Rollin OMBANG EKATH



*J'ai la vision de créer une banque millénaire qui aura un impact positif clair sur le développement des générations futures. Je m'appuierai sur le réseau dynamique des pme pour accélérer l'impact socio-économique plus précisément en termes de création d'emplois, sans oublier l'accompagnement des individus qui sont à la base de ce qu'est aujourd'hui La REGIONALE.*



**LA REGIONALE**



*Mieux que ce que vous imaginez*



LA REGIONALE D'EPARGNE ET DE CREDIT SA

Rond Point Nlongkak - BP : 30 145 Yaoundé-Cameroun

Tel: (+237) 650 26 51 45 - 673 38 45 16 - 673 45 65 71

email: [info@laregionalesa.com](mailto:info@laregionalesa.com) - site web : <https://laregionalesa.com>

# SOMMAIRE

SOMMAIRE

- 1 Introduction
- 2 Gouvernance
- 3 Exploitation générale
- 4 Situation financière
- 5 Contraintes et Difficultés
- 6 Perspectives d'avenir
- 7 Conclusion: Que retenir de 2021?
- 8 NOTES



LA REGIONALE

Mieux que ce que vous imaginez

## Avec le Crédit habitat populaire +

Batissez l'avenir sous votre toit !

Disponible en **48H**  
& remboursable en **10 ans**

- Le titre foncier n'est pas exigé
- Conditions et taux avantageux et compétitifs
- Nous sommes flexibles
- Possibilité de rachat du crédit

Disponible dans les 41 agences  
de la Régionale d'épargne et de crédit.



Service client:  
675920388 / 695228653



[www.laregionalesa.com](http://www.laregionalesa.com)

## 1. INTRODUCTION

Créée le **06 février 1993**, La Régionale d'Épargne et de Crédit est une société anonyme avec conseil d'administration, cotée à la bourse des valeurs mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), au capital de **10 125 millions de francs CFA**. La principale mission de La Régionale est de collecter l'épargne et de distribuer le crédit aux personnes généralement exclues du système bancaire classique, ceci pour les aider à améliorer leurs conditions de vie. Au 31 décembre 2021, La Régionale dispose :



- D'un réseau de **41 agences fonctionnelles interconnectées** en temps réel et réparties dans les 10 Régions du Cameroun;
- D'une **filiale au Gabon**;
- D'un effectif de 271 employés qui travaillent au quotidien pour améliorer la qualité de nos services ;
- D'un portefeuille de **117.334 clients** en progression constante.

La quintessence de son activité au cours de l'exercice 2021 est succinctement présentée dans les lignes qui vont suivre.

## 2. GOUVERNANCE

### 1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est l'organe d'expression directe des actionnaires. Elle regroupe l'ensemble des actionnaires et élit le Conseil d'Administration. L'assemblée générale s'est réunie 2 fois en 2021 :

- une assemblée générale ordinaire le 17 juin 2021 pour examiner et approuver les comptes de l'exercice 2020;
- une assemblée générale extraordinaire pour procéder à l'augmentation du capital social de La Régionale.

Préalablement à l'assemblée générale ordinaire annuelle, et en respect des dispositions de l'article 525 de l'acte uniforme OHADA relatif à la communication de l'informations aux actionnaires et à leurs mandataires, toutes les dispositions ont été prises.

En effet, Pour la clôture de l'exercice 2021, il est convoqué une Assemblée Générale ordinaire le 24 mai 2022. conformément aux dispositions des articles ci-dessus, l'avis de convocation, les projets de résolutions, les états financiers et le bulletin de vote par correspondance, ont été publié dans le Cameroun Tribune Numéro 12990 du 29 avril 2022, sur les Réseaux Sociaux et les plateformes numériques réservées aux actionnaires de La Régionale.

Rendu au 31 décembre 2021, le registre des actionnaires fait ressortir la structure du capital de La REGIONALE comme suit :

Actionnaires	CAPITAL	Nombre d'actions	% Capital
CHARLES ROLLIN OMBANG EKATH*	5 997 020 000	599 702	59,23%
NORDIC MICROCAP INVESTMENT	1 332 030 000	133 203	13,16%
AUTRES PETITS PORTEURS NOMINATIFS	2 075 420 000	207 542	20,50%
ACTIONS AU PORTEUR (EN BOURSE)	720 890 000	72 089	7,12%
<b>TOTAL</b>	<b>10 125 360 000</b>	<b>1 012 536</b>	<b>100,00%</b>

### 2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au courant de l'année 2021, la composition du conseil d'administration n'a pas changé. Il demeure au 31/12/2021 constitué de cinq Administrateurs que sont :

- **M. ISAAC KUL** - le Président du Conseil d'Administration ;
- **M. CHARLES ROLLIN OMBANG EKATH** - Administrateur Membre du Conseil ;
- **M. HENRI BLAISE TIAM** - Administrateur Membre du Conseil représentant & NORDIC MICROCAP INVESTMENT ;
- **M. PATRICE BESSOUBEL** - Administrateur Membre du Conseil.
- **JEAN CLAUDE EBE EVINA** - Administrateur indépendant

Au cours de l'exercice, ce Conseil s'est réuni cinq fois :

- le 06 Mai 2021 pour l'arrêté des comptes 2020 ;
- le 02 Juin 2021 pour l'augmentation du capital ;
- le 21 Octobre 2021 pour l'évaluation à mi-parcours ;
- le 11 Novembre 2021 pour le complément du dossier Banque ;
- le 28 Décembre 2021 pour la validation de la Stratégie et du Budget 2022

### 3. FONCTIONNEMENT DES COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est constitué en trois comités spécialisés :

1. Le Comité de Rémunération et de Gouvernement de l'entreprise ;
2. Le Comité de Risques et des Engagements ;
3. Le Comité d'Audit.

Le fonctionnement des Comités spécialisés est encadré par les règlements COBAC ci-après :

- Règlement COBAC EMF R-2017/04 relatif au gouvernement d'entreprise dans les Établissements de Microfinance
- Règlement COBAC EMF R-2017/06 relatif au contrôle interne dans les Établissements de Microfinance.

Dans le cadre de la préparation et l'organisation des sessions du Conseil d'Administration, les comités se réunissent systématiquement avant chaque session pour prendre le temps d'examiner en profondeur les questions à aborder en plénière. Les notes 1, 2 et 3 présentent les principales attributions des Comités spécialisés du Conseil d'Administration.

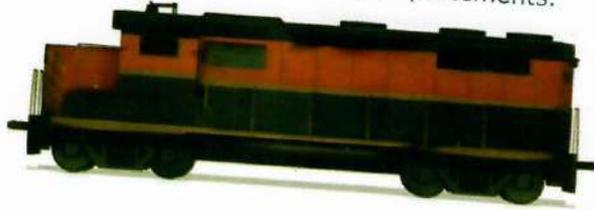
En terme de limitation des pouvoirs de la Direction Générale, Le Conseil d'Administration a pris un acte régulant les différents niveaux de pouvoir au sein de LA REGIONALE

En terme de rémunération, Le Conseil d'Administration à travers son Comité de Rémunération fixe les conditions de rémunération et de motivation aussi bien des mandataires sociaux que du personnel. Les détails des 10 plus grosses rémunérations de LA REGIONALE ainsi que celles des mandataires sociaux sont contenues dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

### 3. DIRECTION GENERALE

Conformément à l'organigramme adopté par le Conseil d'Administration, la Direction Générale est constituée de deux **grandes composantes** :

**1. La composante locomotive** : encore appelée Services Centraux, est chargée du pilotage général de La Régionale. À ce titre, elle assure la planification, l'animation, la coordination, le suivi, le contrôle et la centralisation des processus stratégiques et opérationnels. La composante locomotive est constituée de trois pôles d'activités ayant en leurs seins neuf départements.



**2. Le composant wagon** : encore appelée Services de Proximité, est principalement chargée du bon accueil des clients potentiels ou réels, de la vente maximale des produits et services, de la bonne gestion de la clientèle conformément aux politiques et stratégies en vigueur. Ce sont les agences et les guichets qui font désormais partie intégrante de la Direction Générale.



## 3. L'EXPLOITATION GÉNÉRALE

### 3. 1. LES PRODUITS

La Régionale Offre au grand public une gamme très variée de produits et services, avec les avantages les meilleurs du marché :

**A - Les moyens de collecte de ressources, pour fructifier les avoirs de notre clientèle**

- Les comptes d'épargne avec un taux de rémunération de 4 % ;
- L'Épargne Junior au taux de rémunération de 4 % ;
- Les Bons de Caisse au taux rémunération de 5% ;
- etc.

**B - Les moyens de paiement, pour leur faciliter la vie au quotidien**

- Le virement des salaires du personnel de l'Etat et celui des entreprises privées ;
- La Carte GIMAC utilisable partout au Cameroun et dans la zone CEMAC ;
- La carte Visa prépayée ;
- Les services de transferts : le Mandat Quick, le Club Mandat, le Mandat Gabon, Western Union, la gamme de transfert Wafa Cash ;
- etc.



### 3. L'EXPLOITATION GÉNÉRALE



#### C - Les crédits et autres facilités visant à soutenir leurs activités et améliorer leur confort de vie

- Les découverts et crédits allant jusqu'à 10 ans ;
- Le financement des marchés ;
- Le financement des besoins en fonds de roulement ;
- Le Progress Crédit qui est le crédit offert aux commerçants ;

#### D - Bien d'autres produits et services ...

- Le SMS banking ;
- Le produit Régionale Emprunteur qui est une assurance au crédit ;
- Le Compte de Dépôt Journalier (CDJ)
- etc.



**LA REGIONALE**  
Mieux que ce que vous imaginez

## CRÉDIT HABITAT POPULAIRE

Vous aussi devenez propriétaire d'une maison

Avec ce crédit investissez dans l'immobilier en empruntant jusqu'à plus de **10 millions de FCFA**

- Durée du crédit : 84 mois
- Traitement du dossier : 1 semaine à compter de la date de dépôt
- Remboursement : Mensuel sur 84 mois

Rendez-vous dans l'une de nos 41 agences la plus proche.

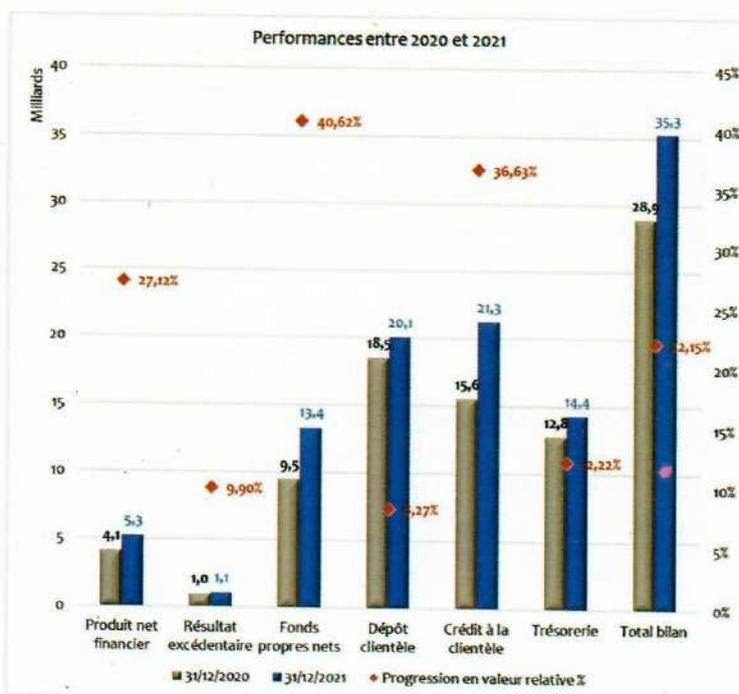
[www.laregionaleaies.com](http://www.laregionaleaies.com)

675 92 03 88 / 695 22 86 53  
653 72 44 99 / 673 38 45 16  
673 45 65 71

### 3. 2. L'ACTIVITÉ COMMERCIALE : LA SYNTHÈSE

- 5 748 nouveaux comptes ouverts ;
- Une augmentation de +9% des dépôts collectés à 20,053 milliards de FCFA ;
- 8 662 crédits octroyés pour un montant de 16,400 milliards de FCFA ;
- Un produit net financier de 5,271 milliards de FCFA ;
- Un résultat excédentaire de 1,113 milliard de FCFA.

#### 4. SITUATION FINANCIÈRE : CHIFFRES CLÉS



AGREGATS	31/12/2020	31/12/2021	Progression en valeur absolue	Progression en valeur relative %
<b>Produit net financier</b>	4 146 498 615	5 271 228 748	1 124 730 133	27,12%
<b>Résultat excédentaire</b>	1 012 558 424	1 112 842 792	100 284 368	9,90%
<b>Fonds propres nets</b>	9 495 754 000	13 352 863 237	3 857 109 237	40,62%
<b>Dépôt clientèle</b>	18 527 687 632	20 059 925 730	1 532 238 098	8,27%
<b>Crédit à la clientèle</b>	15 553 680 835	21 251 666 863	5 697 986 028	36,63%
<b>Trésorerie</b>	12 787 868 233	14 350 636 846	1 562 768 613	12,22%
<b>Total bilan</b>	28 893 893 697	35 293 587 227	6 399 693 530	22,15%

Ce tableau suscite les commentaires suivants :

- Les principaux indicateurs d'activité sont globalement en progression sur la période écoulée ;
- Les épargnants continuent à nous faire confiance, et l'on note une bonne progression de la trésorerie nette ;
- En dépit du contexte rendu difficile par la crise de la COVID-19, le résultat excédentaire est à un bon niveau de plus de 1,113 milliard de FCFA

RATIOS PRUDENTIELS COBAC				
REGLEMENTS COBAC	Normes (%)	2020	2021	Observations
Règlement COBAC EMF 2002/04 relatif au calcul des fonds propres nets		9 477 442 682	13 352 863 237	
Règlement COBAC EMF 2002/12 relatif à la couverture des crédits par les ressources disponibles	≤ 70%	49%	57%	Respecté
Règlement COBAC EMF 2002/14 relatif à la liquidité des EMF	≥ 100%	173%	178%	Respecté
Règlement COBAC EMF 2002/07 relatif à la couverture des risques	≥ 12%	76%	78%	Respecté
Règlement COBAC EMF 2002/09 relatif à la couverture des Immobilisations	≥ 100%	266%	381%	Respecté
Règlement COBAC EMF 2002/13 relatif aux lignes de financement reçus	> 5%	NR	NR	

## 5. CONTRAINTES ET DIFFICULTÉS

1

### LES CONTRAINTES DE L'ENTRÉE EN BOURSE :

Bien que notre opération d'entrée en bourse nous a permis de mobiliser les ressources nécessaires pour notre transformation en bourse et accrue notre notoriété, il faut tout de même souligner qu'elle a engendré des charges importantes pour notre exploitation.

2

### LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE :

La crise de la COVID-19 a continué d'avoir des effets négatifs sur l'économie, de même que la persistance de l'instabilité dans les régions du sud-ouest et du nord-ouest Cameroun.

3

### SUR LE PLAN INFORMATIQUE ET ÉLECTRIQUE :

Les principales difficultés informatiques au cours de l'année ont été l'instabilité du réseau intranet et électrique qui ont produit des manques à gagner énormes tant sur l'activité et la qualité de service que sur nos équipements.

## 6. PERSPECTIVES

Comme perspectives, la Régionale entend :

- conduire à son terme le processus de transformation en banque;
- investir significativement dans l'aménagement des agences afin qu'elles puissent répondre à des standards élevés et redorer l'image de marque de l'institution ;
- investir dans la modernisation et le renforcement de ses systèmes informatiques et télécommunications.



La Régionale est la première et la seule institution financière de la place qui soit cotée à la BVMAC, grâce à une introduction en bourse réussie. Une étape décisive dans sa transformation en banque a ainsi été franchie.



Des organes de gouvernance ont fonctionné normalement et continuent de veiller en permanence à la bonne marche de l'institution.



L'offre commerciale s'est améliorée en qualité et en quantité afin de pouvoir mieux satisfaire la clientèle



Les agrégats financiers ont connu une nette croissance par rapport à 2020.



L'institution a fait preuve de résilience face aux incidences de la crise covid-19, à l'instabilité économique au Nord-Ouest et Sud-Ouest, déficit énergétique, etc.



Un personnel compétent, un réseau dense au Cameroun et au Gabon, un portefeuille riche et en pleine expansion



**Au bout du compte,  
LA REGIONALE continue de travailler pour se transformer en banque  
telle qu'elle s'est donnée comme objectif il y a quelques années.  
Nos efforts conjugués nous permettrons d'y parvenir certainement.  
Puisse Dieu Tout Puissant nous y aider et nous y arriverons.**

### **NOTE 1 : PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DU COMITE DE REMUNERATION ET GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Sans que cela soit exhaustif, Le Comité de Rémunération et de Gouvernement d'Entreprise a la responsabilité de couvrir principalement aspect ci-après conformément à la réglementation COBAC sur le Gouvernement d'entreprise.

#### **Sur les Politiques et pratiques en matière de rémunération**

- La supervision de l'évaluation du rendement, de la planification de la relève et de la rémunération des dirigeants :

#### **Sur les Politiques et pratiques en matière de gouvernance et d'éthique**

- Examiner et soumettre au conseil pour adoption et revoir annuellement les règles de gouvernance de LA REGIONALE ;
- Examiner et soumettre au conseil pour adoption et revoir annuellement les règles d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants et employés de LA REGIONALE et de ses filiales en propriété exclusive, incluant des règles en matière de conflit d'intérêts ;
- Réviser toute infraction aux règles d'éthique et de déontologie commise par un membre du conseil, un membre de la haute direction ainsi que toute sanction imposée à la suite d'une telle infraction ;
- Revoir et, s'il le juge à propos, approuver toute renonciation aux règles d'éthique et de déontologie demandée par un membre de la haute direction ou un administrateur ;
- Vérifier que chaque membre au conseil d'administration communique au conseil, lors de son entrée en fonction et annuellement par la suite, la liste des intérêts qu'il détient dans des personnes morales de même que la liste de tels intérêts que détient son conjoint avec un relevé des opérations ayant modifié ces listes dans le cours de l'année.

#### **Sur les Structure, composition, rendement et opérations du conseil et de ses comités**

- Revoir annuellement les mandats du conseil et des comités du conseil d'administration et recommander au conseil les changements qui devraient y être apportés, le cas échéant ;
- Recommander au conseil le profil d'expertise et d'expérience pour le choix des membres indépendants ;
- Revoir annuellement la démarche d'évaluation des membres du conseil, du conseil dans son ensemble, des comités du conseil, du président du conseil et des présidents des comités, et recommander les plans d'actions qu'il juge appropriés ;
- Préparer périodiquement des recommandations à être transmises à l'Assemblée Générale sur le traitement, le traitement additionnel, les honoraires ou les allocations de tous les membres du conseil, incluant le président du conseil et les présidents des comités ;
- Recommander au conseil la désignation d'un membre indépendant pour exercer les fonctions d'Administrateur si un suppléant n'a pas été nommé ;
- Recommander au conseil la constitution d'autres comités du conseil pour l'étude de questions particulières ou pour faciliter le bon fonctionnement de LA REGIONALE et préciser les mandats qui leur sont attribués.

#### **Sur la Conduite des affaires et comportement éthique**

- Le comité donne son avis sur les questions liées au respect des politiques relatives à l'éthique et à la conduite des affaires, notamment la Politique de communication de l'information aux clients et de traitement des plaintes de la Banque, sa Politique anticorruption et son Code de conduite et d'éthique, ainsi que les procédures en matière de conflits d'intérêts énoncées dans ce code.

### **NOTE 2 : PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DU COMITE D'AUDIT**

Sans que cela soit exhaustif, Le Comité d'Audit a la responsabilité de couvrir principalement aspect ci-après conformément à la réglementation COBAC sur le Contrôle Interne.

### **Contrôles internes**

- Examiner les rapports de la direction se rapportant aux processus de contrôles internes ;
- Rencontrer la direction, l'auditeur en chef et le Commissaire aux Comptes pour évaluer la pertinence et l'efficacité des contrôles internes ;
- Recevoir les rapports du Département du risque qui sont jugés nécessaires ou souhaitables à l'égard de toute question liée aux processus de contrôles internes évaluée par le comité dans le cadre de l'exécution de ses responsabilités ;
- Examiner l'information présentée par l'institution à ses actionnaires au sujet des contrôles internes relatifs à la présentation de l'information financière.

### **Inspection et Audit**

- Le comité travaille en étroite collaboration avec l'unité en charge de l'audit interne de l'institution.
- Examiner et donner son avis sur le plan d'audit annuel (y compris, notamment la méthode d'évaluation du risque) ;
- Examiner le mandat de la Direction d'audit interne au moins une fois par année ;
- Communiquer au moins une fois par année son opinion sur le rendement de l'auditeur en chef à la direction ;
- Évaluer au moins une fois par année l'efficacité et le bien-fondé de la Direction d'audit interne ;
- Procéder à un examen et discuter des rapports courants préparés par l'auditeur interne, y compris, notamment l'ensemble de l'information prescrite par la réglementation, et de la réponse de la direction, et faire un suivi des questions non résolues ;
- Examiner les rapports portant sur les lacunes relevées par les autorités de surveillance en ce qui a trait à la Direction d'audit interne.

### **NOTE 3 : PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DU COMITE DE RISQUES ET DES ENGAGEMENTS**

Sans que cela soit exhaustif, Le Comité de Risques et des Engagements a la responsabilité de couvrir principalement aspect ci-après conformément à la réglementation COBAC sur le Contrôle Interne.

#### **Sur le Crédit**

- **Évaluation du risque de crédit** – Examine et recommande au Conseil l'approbation de tous les aspects importants des systèmes visant à l'établissement des cotes de crédit et des paramètres associés, et reçoit, au moins une fois par an, un rapport sur l'efficacité desdits systèmes ;
- **Délégation** – Sous réserve des dispositions réglementaires et sur proposition de la Direction, donne son avis au Conseil d'Administration sur les crédits des clients, par emprunteur et par groupe d'emprunteurs, qui dépassent le cadre des pouvoirs délégués aux membres de la direction de l'institution ;
- **Prêts douteux** – Examine semestriellement l'évolution des prêts douteux et des pertes sur créances, en assure le suivi et donne son avis sur la prise d'une provision sur tout prêt douteux, selon les règles établies par la Politique de gestion des risques de crédit de l'institution ;
- **Facilités de crédit non confirmées** – Donne son avis sur les facilités de crédit non confirmées d'institutions financières, gouvernements, sociétés et autres emprunteurs similaires, mises en place par l'institution et qui dépassent le cadre des pouvoirs délégués aux membres de la direction ;
- **Rapports** – Examine des rapports analysant la situation économique d'un secteur d'activité donné dans lequel l'institution a une certaine exposition et révisé les limites du portefeuille dans ce secteur d'activité en prenant en considération les recommandations de la direction.

#### **Sur la Gestion des risques**

- **Étendue générale** – Surveille la gestion des risques de l'institution. Le Comité

doit bien comprendre les types de risques importants auxquels la Banque est exposée – y – compris le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque juridique, le risque de non-conformité, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental – ainsi que les techniques et systèmes utilisés pour cerner, mesurer, surveiller et atténuer ces risques ;

■ **Rapports intermédiaires** – Examine les rapports intermédiaires de la Gestion des risques ;

■ **Décisions stratégiques** – Examine les risques découlant des décisions stratégiques du Conseil et en fait des suggestions au Conseil d'Administration ;

■ **Investissements** – Donne son avis sur les investissements stratégiques importants en fonction des pouvoirs d'autorisation définis par les politiques en place ;

#### **Sur la Gestion du capital, des liquidités et du financement**

■ **Principe** – S'assure de comprendre les besoins de l'institution en capital, en liquidités et en financement ;

■ **Fonds propres** – S'assure que la direction se dote d'un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Il donne son avis sur tout nouveau modèle de fonds propres et sur toute modification importante de fonds propres existants ;

■ **Politiques** – Donne son avis sur l'adoption de politiques de gestion des liquidités et du financement, de gestion du capital et de simulation de crises sur le capital.

#### **NOTE 4 : PRINCIPES COMPTABLES**

Les états financiers de LA REGIONALE S.A. ont été présentés conformément au principe comptable généralement admis dans le secteur bancaire. Il s'agit notamment des principes ci-après :

1. La continuité de l'exploitation (voir ratios prudentiels) ;
2. La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
3. La prudence ;
4. La non compensation ;
5. L'indépendance des exercices comptables ;
6. La correspondance entre bilan de clôture et bilan d'ouverture ;
7. L'importance significative ;
8. La transparence ;
9. Le coût historique.

#### **NOTE 5 : DECLARATION D'AVANTAGES PARTICULIERS**

■ Conformément à l'article 39 des statuts de La REGIONALE, il est expressément reconnu à M. CHARLES ROLLING OMBANG EKATH, le statut de promoteur de la société LA REGIONALE D'EPARGNE ET DE CREDIT S.A.

■ A titre d'Administrateur Directeur Général, il bénéficie d'un programme de stock-options qui a été approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2019 et est relevé systématiquement par le Commissaire aux Comptes dans ses rapports spéciaux et par ailleurs déclaré dans la note d'information qui a été publiée lors de l'opération d'Appel Public à l'Epargne (APE).

#### **NOTE 6 : DECLARATION DES ADMINISTRATEURS**

■ A l'exception de l'Administrateur Indépendant, aucun autre Administrateur n'exerce un mandat social dans une autre société.

■ En dehors de LA REGIONALE, M. EBE EVINA JEAN CLAUDE déclare exercer d'autres mandats sociaux dans les limites prescrite par la réglementation.

## NOTE 7 : CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



CABINET ESSIMI NGONO  
ESSIMI FINANCIAL AUDITING CHAMBER'S

EXPERTISE FINANCIERE, BANCAIRE ET AUDIT COMPTABLE - COMMISSARIAT AUX COMPTES  
Commissaire Exterieur, Agence Bancaire, Crédit, Amélioration Comptable et Financière Usages Economiques, Stages Académiques et Formation.  
Siège : Yaoundé, Rue Mélie de TBINOA B.P : 6 677 Yaoundé - Cameroun. Tél. : (237) 677 71 31 08 Bureau : (237) 222 21 85 68  
Email : [commissariat@essimi.com](mailto:commissariat@essimi.com)

A Monsieur le Président du Conseil  
d'Administration de la Régionale  
d'Épargne et de Crédit  
BP 30145 YAOUNDE  
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

YAOUNDE LE 20 AVRIL 2021

### RAPPORT GENERAL DE CERTIFICATION DES COMPTES EXERCICE 2021

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de votre établissement de micro finance « La Régionale d'Épargne et de Crédit » S.A arrêtés au 31/12/2021, que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de mission.

Les états financiers de la Régionale d'Épargne et de Crédit Cameroun constitués du bilan, du compte de résultat, du Tableau Financier des Ressources et Emploi, et de l'état annexé relèvent de la responsabilité de la Direction Générale de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction générale, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion. Conformément aux dispositions 710 et suivantes de l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et GIE, nous avons procédé aux diverses vérifications prévues par les lois et règlements, notamment les dispositions du règlement COBAC N° 01/17/CEMAC/UMAC/COBAC du 27 septembre 2017 relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de micro finance dans la zone CEMAC.

Nous nous sommes particulièrement appuyés sur les normes prudentielles applicables aux établissements de micro finance dont le RÈGLEMENT-COBAC EMF R 2017/07 relatif à la classification, à la comptabilisation et au provisionnement des créances douteuses pour évaluer les provisions sur créances douteuses. Nous avons également procédé au contrôle des dossiers physiques des engagements tenus dans les agences ou conservés au siège.

#### 1.2. CERTIFICATION

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En regard aux diligences que nous avons accomplies selon les normes de la profession applicables au Cameroun, nous certifions que les comptes annuels arrêtés au 31/12/2021 sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la Régionale d'Épargne et de Crédit du Cameroun, ainsi que des résultats de son exploitation des opérations closes à la date ci-dessus. Au demeurant, cette situation financière se caractérise par les indicateurs ci-dessous :

ELEMENTS	AU 31/12/2021	AU 31/12/2020
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 198 995 538	5 140 442 662
RESULTAT FINANCIER AVANT IMPÔTS	1 534 955 575	1 350 077 896
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	422 112 783	337 519 475
RESULTAT FINANCIER NET D'IMPÔT	1 112 842 792	1 012 558 421
TOTAL BILAN	35 293 587 227	28 893 893 697
ENCOURS CREDITS NETS	17 147 635 731	12 070 373 351
TRESORERIE NETTE	13 892 973 844	12 787 868 233
FONDS PROPRES (y compris Résultat)	13 352 863 237	9 495 754 860
DEPÔTS CLIENTELE	20 059 925 730	18 527 687 632

YAOUNDE LE 20/04/2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



Dr ESSIMI NGONO PAUL

## 8. NOTES



### NOTE 10 : RATIOS PRUDENTIEL CERTIFIES

Eléments	2021	2020	Variation	En %
Pdts sur op de trésorerie et interbancaire	561 280 065	323 491 637	237 788 428	74%
Intérêts sur les crédits à L. T. clientèle	1 268 892 157	1 071 931 384	196 960 773	18%
Intérêt sur les crédits à M. T. clientèle	416 684 878	373 869 945	42 814 933	11%
Intérêts sur les crédits à C. T. clientèle	212 063 429	203 490 120	8 573 309	4%
Intérêts sur les comptes débiteurs clientèle	535 619 452	333 739 933	201 879 519	60%
Intérêts sur les prêts			-	
Autres commissions et produits bancaires	2 741 840 565	2 328 710 116	413 130 449	18%
Produits sur opérations accessoires	397 953 309	378 517 530	19 435 779	5%
Produits divers	64 661 683	126 692 297	- 62 030 614	-49%
Reprises d'amortissement	-	1 873	- 1 873	-100%
Reprises de provisions sur créances clientèle	184 845 937	148 915 012	35 930 925	24%
<b>Total</b>	<b>6 383 841 475</b>	<b>5 289 359 847</b>	<b>1 094 481 628</b>	<b>21%</b>

### NOTE 9 : RATIOS PRUDENTIELS COBAC

ETATS DES RATIOS DE LA REGIONALE D'EPARGNE ET DE CREDIT REGLEMENTS COBAC			
	Seuils en %	Résultat	Observations
Règlement COBAC EMF 2002/04 relatif au calcul des fonds propres nets		13 352 863 237	
Règlement COBAC EMF 2002/12 relatif à la couverture des crédits par les ressources disponibles	≤ 70%	56,98%	Respecté
Règlement COBAC EMF 2002/14 relatif à la liquidité des EMF	≥ 100%	178%	Respecté
Règlement COBAC EMF 2002/07 relatif à la couverture des risques	≥ 12%	78%	Respecté
Règlement COBAC EMF 2002/09 relatif à la couverture des immobilisations	≥ 100	381%	Respecté
Règlement COBAC EMF 2002/13 relatif aux lignes de financement reçues	> 5%	NR	



AVEC VOS CARTES COLOMBES DE LA REGIONALE



AYEZ ACCÈS À VOS COMPTES DANS TOUS LES GABs DU ET FAITES VOS RETRAITS RESEAU GIMAC

QUELLE QUE SOIT VOTRE ACTIVITÉ



LAREGIONALESA



www.laregionalesa.com

POUR TOUTE INFORMATION, APPELEZ

675920388